



Le Canard des Valericains

Le Mot du Maire

Lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous avez été très nombreux à participer, l'occasion m'a été donnée de présenter le bilan de l'année écoulée et les orientations de la commune pour 2017 sur des dossiers importants tels que le projet de transformation de l'entrepôts des sels et la réhabilitation de la salle du casino notamment. J'ai également tenu à rétablir certaines vérités bafouées par les écrits mensongers et la polémique autour d'affirmations infondées de quelques uns. Etonnement mal informés ils diffusent des contre vérités et sèment le doute sur des sujets dont les décisions ont été débattues et prises en séance de conseil municipal.

Cette pratique malhonnête est navrante, elle ne correspond pas à la liberté d'expression ni à l'idée de la démocratie que nous nous faisons.

Les attaques visent le travail de l'équipe municipale et dénigrent les dossiers que nous menons avec ardeur dont le seul but est le développement de notre ville pour le bien commun de chacun. Vous trouverez donc dans ce numéro une mise au point nécessaire sur différentes décisions communales mises en cause afin que vous puissiez juger par vous-même.

Cette mise au point opérée, je veux surtout souligner que seul compte à mes yeux les projets que nous portons pour Saint-Valery-sur-Somme.

Ce mois-ci, retrouvez l'association des P'tits Mousses qui fête ses 25 ans en offrant depuis sa fondation, un service considérable aux familles : l'accueil des tout-petits et petits en crèche et halte-garderie. Ces activités sont soutenues bien évidemment par la commune en mettant à disposition un équipement de haute qualité environnementale.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

S
O
M
M
A
I
R
E

► Page 2

- Mises au point

- Travaux

► Page 3

- Focus sur
l'association
« Les P'tits Mousses »

► Page 4

- Les rendez-vous du
6 février au 12 mars

Recensement de la population jusqu'au 18 février

Les sept agents recenseurs sont au taquet. Depuis le 19 janvier, ils parcourent la commune pour se rendre dans chaque domicile afin d'y déposer soit une notice pour répondre par internet, soit les questionnaires papiers à remplir pour se faire recenser. Répondre à l'enquête est obligatoire, l'anonymat est garanti. Ces démarches qui se font en toute confidentialité sont nécessaires pour le dénombrement de logements et de la population. Les données collectées sont transmises à l'Insee. Cela permet notamment de calculer et d'attribuer les dotations de l'Etat aux communes pour la réalisation de projets. Le recensement est un acte utile et citoyen.



Les agents recenseurs : Nadège, Sylvaine, Blandine, Florine, Annie-Claude, Julien et Florence.

Offres d'emploi

Des offres d'emploi sont en ligne sur le site de la commune.

Conciliateur

Guy Trioux, conciliateur de justice, tient une permanence en mairie, le 2ème mardi de chaque mois. Tel. 03 22 24 05 83.

Permanence Retraite

Permanence le mardi 7 février de 13h30 à 16h30, en mairie. Sur rendez-vous au 03 21 46 47 07.

Mises au point

Colportées dans une lettre anonyme, de fausses informations sur des sujets aussi importants que les projets communaux mettent en doute les décisions prises par le conseil municipal. Ces auteurs malveillants devraient s'informer avant de rédiger des aberrations. Il est temps de rétablir la vérité.

A propos de la requalification du casino : il n'y a pas de secret. Le sujet a été présenté en séance de conseil municipal le 11 juillet 2016. Au cours de cette séance, c'est d'ailleurs à l'unanimité des conseillers municipaux présents, qu'une délibération a été prise afin d'engager une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre pour la requalification du casino. Cette première étape est nécessaire pour monter le projet de réhabilitation de ce bâtiment (salle basse du casino, salle principale et grenier) et son accessibilité. Ce sujet a d'ailleurs été évoqué dans le Canard des Valericains du mois d'octobre !

Il n'y aura pas de projet d'hôtel dans le trou du casino :

Pour mettre fin à toute polémique il est à signaler que le projet d'hôtel instruit a été rejeté en raison des contraintes du Plan de Prévention des Risques Naturels. Il est toutefois utile de préciser qu'aucune délibération du conseil municipal n'est nécessaire pour déposer un permis de construire sur le terrain dit « le trou du casino », la commune n'étant pas maître d'ouvrage de l'opération. Cela a été rappelé en séance de Conseil Municipal du 26 février 2016.

Réfection du pont de la rue de Neuville : « *peut-être urgence extrême au titre de l'emploi d'entreprises de travaux ?* » Faux ! Simplement des travaux indispensables pour la sécurité des piétons et des automobilistes, et d'autre part, pour l'entretien de l'ouvrage dès que cela a pu être possible. Toujours est-il que la commune peut être fière de contribuer au maintien et à la création d'emplois, et cela à chaque fois qu'elle commande des travaux qui ne peuvent pas être effectués par ses services techniques.

Quel devenir sur le site de l'ancienne caserne des pompiers ou des ateliers techniques ? « *Parking ou projet immobilier ?* ». Pourquoi poser la question et semer le doute sur la finalité de cette démolition ? Ce sera un parking. Là encore, cela a été évoqué en séance de conseil municipal le 14 avril 2016 lors du vote du budget, puis présenté dans le Canard des Valericains du mois d'octobre ! Il faudrait le lire.

Des questions sur la convention d'utilisation de la Base de Sport de Nature ? la mise en place de la convention de mise à disposition des équipements sportifs avec le Club de kayak de mer et va'a de la Baie de Somme a été acceptée par le conseil municipal à l'unanimité, le 11 juillet 2016. La commune a sollicité un loyer au club dans le cadre de son activité commerciale. A savoir que le loyer est exonéré des surfaces réservées à l'activité du club.

La transformation de l'entrepôt des sels en complexe culturel, associatif, de tourisme d'affaires et de réception : « *imaginable ou inimaginable ?* » Il n'y a pas de magie municipale ni de désillusion mais la volonté de travailler pour le bien commun et de trouver les financements nécessaires pour la réhabilitation de ce bâtiment historique qui fait également partie intégrante du patrimoine de la ville. Ce projet important est utile pour les Valericains et donc aux nombreuses associations locales qui ont besoin de salles pour leurs activités et l'organisation de manifestations. C'est également un projet orienté vers une véritable activité économique avec l'accueil de colloques et séminaires d'entreprises notamment. Ce tourisme d'affaires a des retombées dans le secteur de l'hôtellerie - restauration et par conséquent sur les emplois qu'il génère.

Un nouvel atelier pour le Petit Train : « *Qui porte le projet ?* » Ce n'est pas la commune ! Comme cela a été écrit dans le journal intercommunal « Les Echos » du mois de décembre, une étude de faisabilité pour la création d'un atelier dédié au Chemin de Fer de la Baie de Somme a été présentée le 20 octobre 2016 en séance communautaire. Ce projet initié par la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud est désormais entre les mains de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.

Travaux

Rue Jules Gaffé : création d'un parking



Destiné essentiellement aux riverains du quartier du Courtgain, un parking de dix-neuf places est en cours de réalisation, rue Jules Gaffé. Le chantier a débuté par l'arrachage de plusieurs conifères.

Focus sur l'association Les P'tits Mousses

L'association des P'tits Mousses a largué les amarres en avril 1991 ... A bord, plusieurs jeunes femmes ont pris la barre pour atteindre le cap qu'elles se sont fixées : offrir aux familles la possibilité de faire garder leurs enfants dans une structure d'accueil conviviale. L'association fête ses 25 ans le samedi 25 février.

Il y a vingt-cinq ans, Catherine, Corinne, Sylvie, Axelle, Béatrice... - des jeunes mamans dynamiques - ont eu l'idée et l'énergie de créer, et de faire vivre ensemble la première halte-garderie à Saint-Valery ; L'abbé Marc Langlois a accompagné le projet et beaucoup aidé à sa mise en place. Avant tout considérée comme lieu de rencontres et d'échanges par les fondatrices, elle ouvre alors trois après-midis par semaine et dispose d'un agrément pour 12 enfants. Les locaux mis à disposition par la fondation Saint-Firmin, étaient situés au 11 bis, quai du Romerel. Très rapidement la création initiale ne suffit plus et naît en parallèle le projet d'une crèche afin de garder les enfants à la journée. Cela devient réalité en 1996. Avec ténacité l'association s'engage dans le développement du service qui correspond à un réel besoin ; des places supplémentaires sont obtenues. En 2004 la structure devient un multi-accueil collectif avec un accueil régulier et occasionnel. Au fil du temps, forte de son succès, l'association est à l'étroit, les locaux deviennent exigus. Consciente de la nécessité de ce service, la commune réalise un bâtiment de haute qualité environnementale. En septembre 2012 la structure associative, dont Claudine Dallery a assuré la direction pendant une vingtaine d'années avec une grande compétence et beaucoup de dévouement, s'installe dans l'équipement communal, rue des Corderies. Une nouvelle vie commence.

Les 400 m² d'espaces loués à la commune permettent l'obtention d'une extension de l'agrément et d'étendre l'amplitude horaire de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. L'association emploie 12 salariés : une éducatrice jeunes enfants, une infirmière, trois auxiliaires de puériculture, une animatrice, cinq auxiliaires de crèche et un agent de service. Avec le soutien de la commune, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental, l'association peut assurer un équivalent de service public en direction des familles. La croisière peut ainsi se poursuivre !

Les activités

Moussaillons, Mousses et Matelots, âgés entre 10 semaines et 6 ans, sont entourés par une équipe professionnelle soucieuse de leur bien-être. Elle veille au respect du rythme de chacun et propose des activités variées : éveil musical et sensoriel, psychomotricité, jeux pédagogiques, peinture, collage animations autour des temps forts de l'année ...



En 2016 la structure gérée par l'association Les P'tits Mousses a accueilli 96 enfants (de 10 semaines à 6 ans) issus de 81 familles.



(De gauche à droite) L'équipe de direction et la présidente : Delphine Coulon, Stéphanie Lavancier, Marie-Dominique Demély (directrice éducatrice jeunes enfants) et Michèle Carbonnier.

Composition du conseil d'administration

Présidente, Michèle Carbonnier ; vice-présidente, Claudine Dallery ; secrétaire, Frédérique Taillibert ; trésorière, Julie Isaert ; parent référent, Emmanuelle Delcourt ; et sa suppléante, Pauline Tellier. Contact : 03 22 60 42 93

25 bougies

Pour marquer son 25^{ème} anniversaire l'association organise une rencontre festive le samedi 25 février à 11h, au casino, où sera retracée la vie de l'association des P'tits Mousses à travers une exposition de photos et de carnets de bord reprenant les grands événements. «Ce sera l'occasion de montrer que c'est une crèche dynamique. Nous sommes toujours là, d'ailleurs les familles comptent sur nous» précise Michèle Carbonnier. «Nous espérons connaître encore plusieurs anniversaires.» ajoute Delphine Coulon qui travaille depuis 1992 au sein de la structure. Elle a suivi les pas de sa mère, Nadine, qui, Adjointe au maire de l'époque, et très intéressée par le projet, apporta son soutien au dossier auprès de la municipalité.

Agenda du 4 février au 12 mars 2017

Date, horaire, lieu	Evénements
Samedi 4 février à 15h Salle du casino	Assemblée générale de la Société d'Archéologie et d'Histoire. Contact : 06 26 92 60 35.
Lundi 6 février à 18h Salle du conseil municipal	Réunion des commerçants.
Mardi 7 février à 19h Restaurant du mini golf	L'association du Nombre d'Or propose une conférence sur la chromatothérapie animée par Béatrice Saurel. Chromatothérapeute et artiste paysagiste, elle partagera l'expérience qu'elle mène pour l'appliquer au soin des arbres. Tarif : 3€ pour les non-adhérents.
Vendredi 10 février, 18h15 Salle du patrimoine	Assemblée générale de l'association de Jumelage Saint-Valery/Herstelle. Contact : Yveline Debray - 03 22 26 91 21
Samedi 11 février à 14h Salle Adrien Huguet	Assemblée générale de l'association des Amis des orgues. Contact : Geoffrey Chesnier - 06 87 21 02 44
Samedi 11 février à 20h30 Dimanche 12 février à 16h Tribunal de Commerce	Spectacle « Ida voit le jour » créé par Labelle Compagnie et programmé par la troupe Solilès. Contact : 06 32 60 16 59
Vendredi 17 février à 18h Salle Adrien Huguet	Réunion de l'association Théâtre en Festival. Contact : 03 22 60 64 34
Mardi 21 février à 18h Salle Adrien Huguet	Dans le cadre de l'association du Nombre d'Or, et en collaboration avec la communauté d'agglomération de la Baie de Somme, Rémi Damiens animera une causerie autour de la permaculture à partir de son expérience : jardinage Bio, compostage, permaculture, biodynamie. Entrée libre. Contact 03 23 36 44 66.
Samedi 25 février à 11h Salle du casino	25ème Anniversaire de la crèche « Les P'tits Mousses ». Contact : 03 22 60 42 93.
Samedi 4 mars à 20h30 Dimanche 5 mars à 16h Tribunal de Commerce	Une lecture - spectacle « Actes et paroles » est proposée par la troupe Solilès. Contact : 06 32 60 16 59.
Samedi 11 mars à 12h Salle du casino	Repas offert aux aînés par le Centre Communal d'Action Sociale. Sur inscription.
Dimanche 12 mars à 14h Salle du casino	Loto organisé par la clique. Contact : M. Padé 06 83 44 71 46

Programmation de la troupe Solilès

11 et 12 février Clown et Poésie « Ida voit le jour »

La troupe Solilès invite Labelle Compagnie à présenter son spectacle « Ida voit le jour ».

Le clown Ida se mêle à deux autres personnages féminins. Ajoutant un peu d'Annie Fratellini, et un zeste de Zouc, Anne Danais a créé son clown. Au rythme de la musique elle découvre les choses, et ses envies, elle chante, elle danse, s'allège et se met à vivre. Ida voit le jour. Elle esquisse à sa façon drôle et subtile une anthologie des femmes.

Représentations

- samedi 11 février à 20h30

- dimanche 12 février à 16h

Tarif réduit : 11 € pour les Valericiens et habitants des autres communes de l'ex Baie de Somme sud, demandeurs d'emploi, étudiants ... **Tarif plein** : 14 €

4 et 5 mars Lecture-Spectacle « Actes et paroles »

La troupe présente des textes de Victor Hugo, fil conducteur de la lecture-spectacle. Les discours sont entrecoupés de chansons politiques et réalistes du XIXème siècle. Donner à entendre les mots de Victor Hugo, député, c'est tenter de se rappeler que la parole politique peut avoir un sens, de la grandeur et de l'utilité.

Représentations

- samedi 4 mars à 20h30

- dimanche 5 mars à 16h

Tarif réduit : 8 € pour les Valericiens et habitants des autres communes de l'ex Baie de Somme Sud, demandeurs d'emploi, étudiants ... - **Tarif plein** : 10 €

Réservations : 06 32 60 16 59 ou sur le site de la troupe.

Théâtre de marionnettes

Du mercredi 15 février au samedi 4 mars : spectacle de 50 mn « le déménagement ». 14h30 (groupe) et 17h (famille).

Parvis de la chapelle Saint-Pierre.
Contact : 03 22 60 02 41.